

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss  
75703 PARIS Cedex 13  
☎: 01 57 53 29 21  
cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



*Les brèves de la CFTC-Douanes - Mai 2019*

## *La Der des Ders*

Nous venons de fêter le 8 mai 1945, célébrant la fin du dernier conflit mondial de grande ampleur. Ce jour férié, tombant une semaine pile après la Fête du Travail, nous semble aujourd'hui tout naturel sur le calendrier printanier. Pourtant, son histoire n'est pas toujours allée de soi. Ce fut initialement une simple commémoration, placée depuis 1946 le deuxième dimanche de mai. Le 8 mai est devenu férié, sous la pression des associations d'anciens combattants, sans être pour autant chômé, à partir de 1953. En 1959, le caractère férié disparaît, dans le but d'assainir les relations avec l'ex-nation ennemie. Retour donc à la simple commémoration le deuxième dimanche de mai. En 1975, la commémoration elle-même est supprimée, dans une visée pacifiste bien conforme à l'époque. Mais les anciens combattants veillent toujours au grain, et sous leur action, c'est en 1981 que le caractère férié ET chômé du 8 mai est légalisé. Une bataille pour ne pas oublier une guerre, au gré de décisions présidentielles successives se contrecarrant. Comme quoi, rien n'est jamais figé...

Cette année, les hasards du calendrier social placent une journée d'action Fonction Publique le 9 mai, au lendemain de l'anniversaire de la victoire alliée. Les fonctionnaires descendus dans la rue se battent, cette fois-ci, contre l'ennemi de l'intérieur, contre les coups de boutoir sans précédents portés contre notre statut, lui-même né dans le sillage de la seconde guerre mondiale. On dira ce qu'on voudra, le symbolisme est fort.

Et pour couronner le tout, voici que le 10 mai, lendemain du 9, surlendemain du 8, pourrait lui aussi devenir un jour historique, marquant (il faut l'espérer) la fin des hostilités, au terme de l'un des plus graves et des plus durables conflits sociaux de l'histoire de la Douane. **Sans parler de reddition de l'une des deux parties au profit de l'autre, on souhaite que les belligérants qui vont enfin revenir à la table de négociation ministérielle retrouvent tous la voix de la raison et de l'écoute mutuelle.** A chacun de faire un pas vers l'autre : ce sera la seule possibilité de reprendre le chemin du « travailler ensemble », après des semaines d'invectives ou de silence méprisant qui n'auront servi à rien d'autre qu'à démontrer la détermination de part et d'autre de la ligne de front.



Vient un moment où il faut pourtant avancer, tenir compte d'aspirations légitimes d'un côté, de contraintes économiques de l'autre. Chacune des parties doit se rendre compte que le contexte a évolué, et que ce qui paraissait acceptable jadis ne l'est plus aujourd'hui. **Pour que les douaniers et leurs dirigeants redeviennent des équipes d'agents tournés vers leur futur commun, et non pas des bataillons d'anciens combattants, faisons de ce 10 mai une victoire pour tous, non un office funèbre.**

***CFTC-Douanes : sur un autre ton.***